ACADÉMIE DE LILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Pas-de-Calais

Division des personnels
Bureau A1

Recrutement d'un professeur des écoles maître formateur à vocation départementale « Maîtrise de la langue »
Année scolaire 2026/2027

CADRE GÉNÉRAL D'EXERCICE

La mission départementale maîtrise de la langue assure le pilotage et l'accompagnement des actions de formation en français dans le département du Pas-de-Calais. Elle anime le réseau des formateurs référents et contribue à la mise en œuvre des formations en cohérence avec les priorités nationales, académiques et départementales. Elle développe une ingénierie de formation adossée à l'analyse des besoins du terrain et aux résultats des évaluations nationales, et contribue à la réflexion départementale à la demande de l'IA-DASEN, en lien avec les autres missions et en particulier les missions « mathématiques » et « formation continue ».

Les missions du professeur des écoles maître formateur (PEMF) à vocation départementale « maîtrise de la langue » s'exercent dans le cadre du pilotage de l'inspectrice chargée des missions « maîtrise de la langue » et « préélémentaire », appuyée par un conseiller pédagogique départemental « maîtrise de la langue » et d'un ERUN à mi-temps partagé avec la mission « préélémentaire ».

Le PEMF à vocation départementale « maîtrise de la langue » bénéficie d'un allégement d'un tiers de son service d'enseignement attribué au titre de ses missions départementales pour l'année scolaire 2026/2027 (mission à 50%). Il est amené à se déplacer sur l'ensemble du département et, régulièrement, à la DSDEN d'Arras. Le remboursement des frais de déplacement occasionnés est pris en charge dans le cadre d'une enveloppe contingentée.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES

Le poste est ouvert aux enseignants du 1er degré en charge de classe, titulaires du CAFIPEMF.
Le professeur des écoles maître formateur (PEMF) à vocation départementale «maîtrise de la langue» exerce une double mission :

- Une mission d'enseignement, en qualité de maître responsable d'une classe ;
- Une mission de formation auprès des enseignants et des formateurs.

Cette double fonction fait de lui un acteur important de la formation du premier degré. À la fois expert des pratiques de classe et garant de l'articulation entre les apports théoriques et la pratique professionnelle, il contribue au développement des compétences professionnelles des enseignants tout au long de leur parcours. À ce titre, il est pleinement intégré à l'équipe de la mission départementale

« maîtrise de la langue ».
Le PEMF à vocation départementale « maîtrise de la langue » fait preuve de rigueur dans la conduite et le suivi des dossiers qui lui sont confiés. Il mobilise de solides capacités d'organisation, d'analyse et de synthèse, ainsi qu'une maîtrise affirmée des outils numériques. Ses qualités relationnelles lui permettent de collaborer efficacement avec les différents membres de la mission départementale ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires institutionnels concernés.
Il exerce ses missions avec engagement, alliant réactivité, esprit d'initiative et souci permanent d'articuler les besoins du terrain aux cadres fixés aux échelons national, académique et départemental. La fiabilité, la réserve professionnelle et le sens des responsabilités sont des qualités indispensables dans l'exercice de fonctions à forte dimension collective et institutionnelle.

MISSIONS

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique éducative départementale en accompagnant la diffusion et l'appropriation des programmes, des orientations institutionnelles et des textes réglementaires.
- Participer à l'ingénierie de formation : analyse des besoins, conception des parcours, élaboration des contenus et évaluation des dispositifs de formation.
- Produire, mutualiser et actualiser des ressources pédagogiques et de formation à destination des personnels du département.
- Développer une culture commune de l'évaluation au service de la réussite des élèves et de l'amélioration des pratiques professionnelles.
- Accompagner les équipes dans la mise en œuvre de projets départementaux, d'actions d'innovation et d'expérimentation.
- Contribuer à la cohérence et à la qualité de l'offre de formation en favorisant le travail collaboratif au sein des réseaux de formateurs et des équipes départementales.
- Mobiliser les outils numériques et les ressources en ligne pour concevoir et déployer des dispositifs de formation, notamment hybrides ou à distance.
- Assurer une veille pédagogique, didactique et institutionnelle afin d'actualiser les contenus de formation et d'éclairer les choix pédagogiques départementaux.
- Exercer ses missions dans le respect des principes de discrétion professionnelle, de loyauté, de neutralité et de confidentialité.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Les candidats transmettront la fiche de candidature ci-jointe au plus tard pour le **lundi 22 juin 2026** à l'inspection de l'éducation nationale de la circonscription de rattachement, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un curriculum-vitae. L'inspection est chargée de transmettre le dossier de candidature à la DSDEN pour le **mercredi 24 juin 2026 au plus tard.**

Une commission se prononcera sur l'aptitude du candidat à exercer les fonctions de professeur des écoles sur le poste concerné. Afin de faciliter le processus de recrutement, une présélection des candidats pourra être effectuée en amont. Les candidats retenus seront convoqués à un entretien le **vendredi 26 juin 2026**.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à la DSDEN du Pas-de-Calais, division des Personnels bureau A1 par courriel : *ce.i62dp-a1@ac-lille.fr*